AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

Impression à partir d'une page du site internet de l'AMF

10 mars 2020

Accompagnement des PME cotées : retour sur nos actions 2019 et présentation des initiatives pour 2020

L'AMF a inscrit l'accompagnement des petites et moyennes entreprises (PME) au cœur de son plan stratégique 2018-2022. Pour servir cette ambition, une « task-force » dédiée se mobilise à vos côtés tout au long de votre parcours boursier. Retour sur les actions menées en 2019 et présentation des nouvelles initiatives prévues en 2020.

En 2019, des actions sur mesure pour vous accompagner

Un franc succès pour les six ateliers organisés à l'AMF

Au cours de l'année 2019, nous avons organisé six ateliers dédiés aux PME. A chacun de ces rendez-vous, plus de 50 PME étaient représentées. L'idée était de vous donner l'occasion d'échanger avec les équipes de l'AMF et de décrypter les sujets de réglementation au cœur des préoccupations des sociétés cotées :

- un forum avec plusieurs ateliers (« *workshops* ») animés par nos équipes sur le reporting RSE, la recherche post MiFID 2 et les nouvelles normes européennes en matière d'informations financières
- un atelier sur la nouvelle réglementation Prospectus applicable depuis le 21 juillet 2019 (dite « Prospectus 3 ») présentant les principaux textes de référence, les principales

évolutions de la réglementation, les modèles de prospectus allégés, ainsi que la gestion de la période de transition

- trois ateliers afin d'échanger avec les PME sur l'entrée en vigueur progressive, dès 2020, pour les sociétés cotées sur le marché réglementé du *reporting* électronique européen (appelé « ESEF »)

- un atelier sur la réglementation Abus de marché, abordant des cas de sanctions prononcées par la Commission des sanctions de l'AMF en matière de communication financière

Des prises de paroles lors d'événements à Paris et en province

Les équipes de l'AMF sont intervenues lors de conférences et de manifestations externes dans toute la France. Les représentants de la task-force PME ont, par exemple, présenté les dernières évolutions réglementaires lors de conférences organisées à Lyon, Nantes et Paris par l'association professionnelle représentative des valeurs moyennes cotées, Middlenext.

Des rencontres individuelles avec les PME

En 2019, nous avons poursuivi notre programme de visites de PME sur sites. Les objectifs de ces échanges : être à l'écoute des interrogations et problématiques concrètes de l'ensemble de l'écosystème, pour mieux adapter les outils, et gagner en proximité.

En 2020, de nouvelles initiatives pour vous faciliter l'accès à la pédagogie

Au cœur de nos priorités d'actions

Dans le cadre de nos priorités d'actions 2020 URL = [https://si-bo.amf-france.org/fr/lamf/notre-strategie/nos-priorites-dactions-et-de-supervision], nous poursuivons notre travail visant à faciliter l'accès des PME aux marchés de capitaux. Nous continuerons à vous aider à remplir vos obligations réglementaires et à faire face à vos problématiques spécifiques.

Les ateliers de l'AMF accessibles à distance

Compte tenu du succès rencontré par les ateliers en 2019, comme en témoignent le nombre de participants et la qualité de vos retours, nous renouvellerons ce type d'initiatives, avec

une nouveauté en 2020 : vous permettre d'assister aux ateliers à distance (en visioconférence) pour vous en faciliter l'accès.

Les équipes de la Task force sur le terrain

En 2020, nous aurons aussi l'occasion de vous rencontrer, à Paris et en régions, pour aborder des thèmes variés tels que la réglementation Prospectus, Abus de marché, « l'extra-financier » ou encore le *reporting* électronique harmonisé au niveau européen (ESEF).

Un nouveau guide sur le document d'enregistrement universel

Enfin, l'AMF publiera un nouveau guide dédié à la préparation du document d'enregistrement universel (et du prospectus) qui permettra d'accompagner les PME dans l'élaboration de leur document d'enregistrement universel.

En savoir plus

- Consulter notre dossier PME-ETI
- Nos priorités d'action et de supervision

Mots clés INFORMATION ET OPÉRATIONS FINANCIÈRES

SUR LE MÊME THÈME

S'abonner à nos alertes et flux RSS

ACTUALITÉ PME-ETI

25 juin 2019

Retour sur le premier forum PME - ETI organisé par l'AMF

ACTUALITÉ PME-ETI

20 décembre 2018

La task-force dédiée de l'AMF au plus près des PME : bilan des rencontres de l'année 2018

ACTUALITÉ PME-ETI

25 juin 2018

La Commission européenne propose de nouvelles règles visant à soutenir la cotation des petites et moyennes entreprises (PME)

Mentions légales :
Responsable de la publication : Le Directeur de la Direction de la communication de l'AMF. Contact : Direction de la communication, Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris Cedex 02